

Allianz Global Investors Fund
 Société d'Investissement à Capital Variable
 Siège social : 6 A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
 R.C.S. Luxembourg B 71.182
 Avis aux actionnaires

Le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (SICAV) (la « Société ») informe par la présente des modifications suivantes qui prendront effet le 10 juin 2019 :

Nom du Compartiment	Objet	
	Approche actuelle	Nouvelle approche
Allianz Global Agricultural Trends	Modification de l'Objectif d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur les sociétés actives dans les domaines des ressources de base, des matières premières, de la transformation de produits, de la distribution et, si nécessaire, d'autres entreprises axées sur ou exposées à ces domaines.	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur les ressources de base, les matières premières, la transformation de produits, la distribution et, si nécessaire, d'autres entreprises axées sur ou exposées à ces domaines.
Allianz Global Artificial Intelligence	Modification de l'Objectif d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés mondiaux d'actions de sociétés dont l'activité bénéficiera de, ou est actuellement liée à, l'évolution de l'intelligence artificielle.	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux avec une orientation sur l'évolution de l'intelligence artificielle.
	Modification du portefeuille de référence (Annexe 4 du Prospectus)	
	Le portefeuille de référence correspond à la composition de l'indice MSCI World Information Technology.	Le portefeuille de référence correspond à la composition de l'indice MSCI All Country World (50 %) et de l'indice MSCI World Information Technology (50 %).
Allianz Global Sustainability	Modification de l'Objectif d'investissement (Annexe 1, Partie B du Prospectus)	
	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux des pays développés avec une orientation sur les sociétés dont les pratiques répondent aux critères du développement durable (à savoir des pratiques soucieuses de l'environnement et socialement responsables) et dont le Gérant estime qu'elles sont susceptibles de créer de la valeur à long terme. Le Gérant peut mettre en œuvre des stratégies de change dites « overlay » et ainsi contracter des risques de change distincts sur les devises des États membres de l'OCDE, quand bien même le Compartiment ne détiendrait aucun actif libellé dans lesdites devises.	Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les marchés d'actions mondiaux des pays développés avec une orientation sur les pratiques qui répondent aux critères du développement durable (à savoir des pratiques soucieuses de l'environnement et socialement responsables) et dont le Gérant estime qu'elles sont susceptibles de créer de la valeur à long terme. Le Gérant peut mettre en œuvre des stratégies de change dites « overlay » et ainsi contracter des risques de change distincts sur les devises des États membres de l'OCDE, quand bien même le Compartiment ne détiendrait aucun actif libellé dans lesdites devises.

À partir du 10 juin 2019, la limite combinée suivante actuellement applicable à l'ensemble des Compartiments ne s'appliquera plus :

Sous réserve des Principes spécifiques de la catégorie d'actifs, de l'Objectif d'investissement et des Restrictions d'investissement d'un Compartiment, chaque Compartiment peut investir jusqu'à 50 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des swaps de rendement total et des Opérations de financement sur titres.

Les actionnaires qui n'approuvent pas les modifications susmentionnées peuvent demander gratuitement le rachat ou la conversion de leurs actions, sans frais hors taxes éventuelles, jusqu'au 9 juin 2019.

Lors de son entrée en vigueur, le prospectus peut être consulté ou obtenu gratuitement auprès du siège social de la Société et de la Société de gestion à Francfort-sur-le-Main, ainsi qu'auprès des Agents d'information de la Société (tels que State Street Bank Luxembourg S.C.A. au Luxembourg ou Allianz Global Investors GmbH en République fédérale d'Allemagne) dans chaque pays où des compartiments de la Société sont enregistrés à des fins de distribution publique.

Le prospectus (en anglais et français), les documents d'information clé pour l'investisseur (en français ou néerlandais) ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel (en anglais et français) peuvent également être obtenus, sans frais, sur le site <https://regulatory.allianzgi.com> ainsi qu'auprès de l'agent en charge du service financier en Belgique (CACEIS, Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320, B-1000 Brussels).

Senningerberg, avril 2019

Sur ordre du Conseil d'administration
Allianz Global Investors GmbH

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.